

Le futur ambigu de ChatGPT face à la rivalité des systèmes d'intelligence artificielle de Microsoft en France

L'avertissement de l'autorité de la concurrence contre la suprématie des gros acteurs de l'intelligence artificielle

L'univers de l'intelligence artificielle joue désormais un rôle majeur dans le contexte numérique actuel. Cette réalité a incité l'organisme de régulation de la concurrence en France à mettre en place des actions visant à réduire le contrôle des grandes entreprises du domaine.



Source : Unsplash

Microsoft pourrait être contraint de laisser les utilisateurs sélectionner leur intelligence artificielle de prédilection à l'avenir. Tel est le conseil émis par l'autorité de la concurrence en France, qui a récemment émis un avertissement concernant la compétitivité des systèmes d'IA générative, comme le rapporte [Le Monde](#). Ce positionnement fait écho aux inquiétudes similaires exprimées par d'autres entités à l'échelle mondiale.

Résultant d'une démarche spontanée entamée en février 2024, ce rapport met en avant les défis auxquels sont confrontées les jeunes pousses aspirant à se lancer dans le domaine de l'intelligence artificielle. L'organisme de régulation de la concurrence identifie spécifiquement des obstacles à l'entrée, tant au stade de l'apprentissage que de l'utilisation des systèmes d'IA générative.

Les obstacles à la créativité

Les problèmes d'approvisionnement en cartes graphiques, liés à une demande en constante augmentation, constituent l'un des défis majeurs mentionnés. Avec Nvidia en position de leader dans la fabrication de ces puces essentielles pour la formation et l'inférence des modèles d'IA générative, les prix ont grimpé en flèche, ce qui pourrait décourager de potentiels nouveaux acteurs du secteur.

De plus, l'accès à d'importantes quantités de données et à des infrastructures serveurs conséquentes est une condition sine qua non pour former efficacement les systèmes d'IA. Les grandes entreprises disposant déjà de telles ressources, notamment Alphabet avec YouTube, bénéficient donc d'un avantage concurrentiel significatif. Cette "verticalisation" du secteur peut entraîner des pratiques abusives selon l'organisme de régulation de la concurrence, telles que des accords d'exclusivité ou des ventes liées.

Les suggestions de l'organisme de régulation

Afin de contrer la concentration du pouvoir entre les mains de quelques principaux acteurs, l'autorité de la concurrence recommande une approche critique fondée sur le Digital Markets Act (DMA). En qualifiant ces entreprises de "gatekeepers" conformément à la réglementation européenne, elles pourraient

être obligées de permettre l'accès à d'autres modèles d'IA que les leurs, à l'instar de ce qui a été imposé à Google avec Android.

Pour résoudre les problèmes à la source, l'autorité propose également de favoriser l'accès à la puissance de calcul en instaurant des supercalculateurs publics. Cette initiative vise à promouvoir l'innovation en offrant aux acteurs académiques notamment l'accès à des ressources de calcul de pointe. Une approche qui serait déployée à l'échelle européenne pour mieux rivaliser avec les géants du secteur.